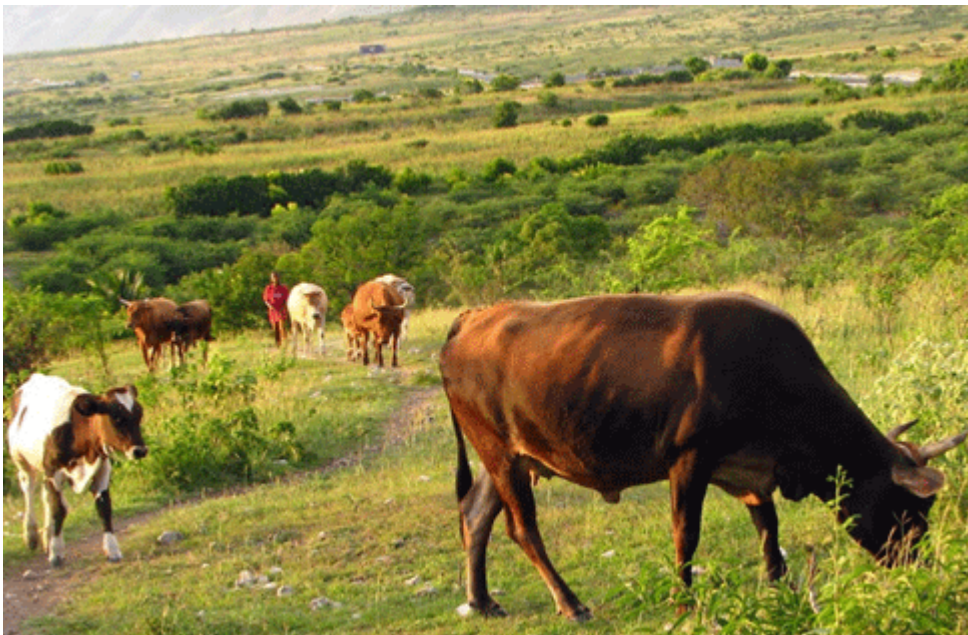


Publié le 27 novembre 2012

## Martinique : Abattoir et éleveurs prêts à jouer la synergie

Soutenu financièrement par la Région et le Conseil général, l'élevage devrait trouver un nouvel élan en Martinique d'ici à 2014, redynamisant du même coup l'abattoir départemental, outil en sous-capacité chronique, situé à Lamentin.



C'est un outil moderne, soutenu par le Conseil général et la Région, qui se prépare à monter en puissance au Lamentin, commune de 60 000 habitants voisine de Fort-de-France. L'unique abattoir de Martinique, qui emploie 27 personnes, devrait bénéficier du développement attendu de l'élevage local, dans le cadre du nouveau plan de relance lancé par la Région. Deux millions d'euros seront en particulier injectés dans la filière bovine. Le potentiel est en effet énorme sur une île qui consomme 15 000 à 18 000 tonnes de viande par an et n'en produit que 2 500 à 2 800.

« La filière bovine locale couvre pour l'instant à peine 15 % des besoins en viande de la Martinique, le reste venant de l'importation », explique Jean-Michel Jean-Baptiste, président de la [Semam](#) (Société d'économie mixte des abattoirs) et conseiller général. La hausse de production espérée devrait ainsi permettre à l'abattoir départemental, d'atteindre son seuil de rentabilité estimé à 2 800 tonnes de viande par an. « L'abattoir produit actuellement environ 2 200 tonnes par an, alors que sa capacité est de 3 500 tonnes », précise Jean-Michel Jean-Baptiste.

### Un plan de continuation

Les 600 tonnes manquantes pour arriver à un niveau d'équilibre sont attendues d'ici à 2014, selon le

président de la Semam. Tout est prêt dans l'abattoir pour faire face à cette hausse de production. « D'importants programmes de modernisation ont été réalisés avec la contribution de la Région Martinique et du Conseil général, propriétaire de l'abattoir géré par la Semam depuis 20 ans. Considéré comme un maillon essentiel de la filière viande en Martinique, l'abattoir départemental a bénéficié d'importantes rénovations de 2006 à 2008, dans le cadre d'une vaste opération de modernisation et de mise aux normes. En phase avec l'Agenda 21 du Conseil général, 384 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont même été installés pour la production d'eau chaude, ainsi que des cuves de stockage d'eaux pluviales. Coût global de l'opération (études et travaux) : 12,3 millions d'euros HT.

Malgré cet investissement, la faiblesse de la production locale de viande est restée jusqu'ici un lourd handicap. D'abord placée en redressement judiciaire, la structure bénéficie d'un plan de continuation depuis 2010, avec 700 000 euros de subventions publiques par an versées par le Conseil général. La redynamisation de la filière bovine pourrait maintenant changer la donne.

Par Marie-Anne RAMAZZINA